

PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 8 JANVIER 2018

Le lundi huit janvier deux mille dix-huit, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Crévoix, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Crévoix, en session ordinaire, sous la présidence de Marie-Jeanne FAURE, Maire.

Etaient présents (10) : Marie-Jeanne FAURE, Jean-Marc CEARD, Julien FAURE, Evelyne ARNAUD, Yves LAGRANGE, Alain BARTHELEMY, Mathieu CHASTAN, Laurent PASCAL, Ludivine VERCHERE, Virginie BARTHELEMY.

Etaient absents et excusés (1) :

- Ayant donné pouvoir (0) :
- N'ayant pas donné pouvoir (1) : Guy IGNESTI.

Nombre de votants : 10.

Secrétaire de séance : Jean-Marc CEARD.

Madame le Maire a ouvert la séance et soumis à l'assemblée l'ordre du jour.

Madame le Maire a proposé aux membres du conseil municipal de rajouter la délibération suivante à l'ordre du jour :

- Autres domaines de compétences – Motion pour la préservation des trains entre Briançon et Gap

Madame le Maire a proposé aux membres du conseil municipal de retirer de l'ordre du jour la délibération suivante :

- Urbanisme – Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme

Les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 18 décembre 2017.

N°1 – Finances locales - Décision modificative de budget – Budget annexe de ski de fond –N°5.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu en séance le rapport de Madame le Maire, et après en avoir délibéré par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, a décidé de voter les crédits supplémentaires suivants sur le budget annexe de ski de fond de l'exercice 2017 :

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 012 6410	1 250,00		
D F 012 6450	1 100,00		
D F 65 658	1 200,00		
R F 74 74	3 550,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		3 550,00
	Réductions		
Recettes :	Ouvertures		3 550,00
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	
Solde Réductions	
Ouv. - Red.	

N°2 – Finances locales - Décision modificative de budget – Budget principal –N°5.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu en séance le rapport de Madame le Maire, et après en avoir délibéré par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, a décidé de voter les crédits supplémentaires suivants sur le budget principal de l'exercice 2017 :

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 014 739223	90,00		
D F 65 657364	3 550,00		
R F 70 7022	3 640,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement	EQUILIBRE	
Dépenses :	Ouvertures		3 640,00	Solde Ouvertures	
	Réductions			Solde Réductions	
Recettes :	Ouvertures		3 640,00	Ouv. - Réd.	
	Réductions				
Equilibre :	Ouv. - Red.				

N°3 – Autres domaines de compétences – Motion pour la préservation des trains entre Briançon et Gap.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu en séance le rapport de Madame le Maire, et après en avoir délibéré par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, a décidé de prendre la motion pour la préservation des trains entre Briançon et Gap :

Déclaration commune d'élus, de collectifs, de syndicats et d'associations citoyennes pour la préservation des trains entre Briançon et Gap

A travers ce communiqué nous affirmons notre attachement au transport ferroviaire sur l'ensemble du territoire Haut-Alpin qui est un moyen de transport écologique, attractif et adapté aux conditions climatiques et géographiques. Nous rappelons que le département des Hautes-Alpes est un territoire de montagne, soumis aux intempéries que sont la neige, le verglas, le vent... et desservi par une seule route nationale à deux voies sur la majeure partie de son tracé. Le train est ainsi non pas un surplus, mais une nécessité vitale pour tous. La réfection actuelle de la voie ferrée "Val Durance" qui se terminera bientôt, ne laisse aucune raison désormais de ne pas l'utiliser.

Nous refusons la logique de démantèlement du service public ferroviaire au profit d'un mode de transport polluant, dangereux en saison hivernale, plus long en temps, dégradant la qualité du voyage des touristes qui viennent dans nos vallées et de ses habitants, travailleurs, étudiants, lycéens...

La région Provence Alpes Côte d'Azur semble s'être intéressée au tourisme hivernal des Hautes-Alpes, débloquant des aides financières importantes pour les stations de ski. Mais cette activité touristique a besoin d'un transport ferroviaire, sûr, régulier et fréquent afin que les personnes puissent parvenir aux stations aidées par la région. Nous rappelons que plus un service offre des possibilités multiples plus il sera utilisé et deviendra alors rentable.

Pour ces raisons, nous demandons à l'assemblée régionale de la région Provence Alpes Côte d'Azur par ses représentants Monsieur Renaud Muselier Président de Région, Monsieur Philippe Tabarot Vice-Président délégué aux Transports, à Madame Chantal Eymeoud 2ème Vice Présidente et à Monsieur Roger Didier Vice-Président à l'aménagement du territoire de renoncer au remplacement des trains par des cars sur le trajet entre Briançon et Gap.

Questions diverses :

1/ Domaine nordique – Les élus ont fait le point sur le projet de restructuration du foyer nordique, et d'enneigement artificiel.